

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 19566

présenté par
Mme Blanc et les membres du groupe Rassemblement National

ARTICLE 7

À la fin de l'alinéa 7, substituer à la date :

« 30 août 1961 »,

la date :

« 31 août 1961 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel